

En toute logique on devrait interdire les bibliothèques publiques

Le titre de ce billet est volontairement provocateur.

Mais, comme le souligne Rick Falkvinge ci-dessous, pourquoi ne retrouve-t-on pas les mêmes libertés de partage de la culture entre une bibliothèque et... Internet !



L'exemple des bibliothèques publiques prouve que le partage de la culture n'aurait jamais dû être interdit a priori

Public Libraries Show Why Sharing Culture Should Never Have Been Banned in the First Place

Rick Falkvinge – 14 janvier 2014 – TorrentFreak

(Traduction : Kookoo, AmarOk1412, Mooshka, Sky, Asta, Savage,

Penguin, KoS, Omegax)

Vous aurez du mal à trouver un fondamentaliste du droit d'auteur qui défende l'idée que les bibliothèques publiques devraient être interdites. Ce serait un suicide politique ; alors ils préfèrent mentir en expliquant pourquoi ce n'est pas la même chose que le partage en ligne. Regardons ceci d'un peu plus près.

Il y a un concept de plus en plus utilisé, consistant à définir des « Droits à l'Équivalence Analogique ». La culture et la connaissance devraient être aussi disponibles dans l'espace numérique que dans l'espace physique. Nous devrions bénéficier d'exactly les mêmes droits concernant notre vie privée et nos libertés civiles en ligne que déconnectés. Ce concept est tout à fait raisonnable, et n'est pas particulièrement sorcier. C'est une notion extrêmement utile, puisqu'elle permet aux juristes et autres législateurs de réfléchir aux libertés qu'ils sont en train de réduire à néant pour leurs enfants, parfois suivi d'un choc mental lorsqu'ils s'aperçoivent grâce à leurs approbations silencieuses.

Quand vous mettez au défi un lobbyiste de l'industrie du droit d'auteur autour du concept de bibliothèque publique, et que vous lui demandez s'ils sont opposés à ce que des gens aient accès à la culture et à la connaissance sans avoir à payer, ils sont assez intelligents pour ne pas tourner en ridicule les bibliothèques publiques – car ceci ébranlerait considérablement leur stature politique. Cependant, le partage de la culture et du savoir en ligne est le Droit à l'Équivalent Analogique des bibliothèques publiques dont nous avons profité pendant 150 ans. Les lobbyistes vont parfois essayer de changer de sujet, ou, mentir en utilisant trois mythes récurrents. Voici ces mythes et mensonges, et pourquoi ils sont faux :

Mensonge de lobbyiste : la bibliothèque achète tous ses

livres. Ce n'est donc pas comparable avec le partage en ligne de la culture.

Réalité : la loi dans la plupart des pays indique que pour **chaque** livre publié, l'éditeur doit envoyer un certain nombre d'exemplaires de ce livre à ses frais, afin qu'il soit disponible gratuitement pour le public (*NdT : le dépôt légal obligatoire est de 4 exemplaires en France*).

Lorsque les industries du droit d'auteur se plaignent qu'elles « ne peuvent pas accepter » des lois qui les obligent à « distribuer leurs produits gratuitement », comme elles ont tendance à le formuler, il est avisé de souligner que ces lois existent déjà, et ont plus d'un siècle. La différence majeure entre le partage en ligne est que le mécanisme analogue équivalent ne coûtera rien aux éditeurs, ce qui devrait être vu comme un fait positif, tant d'un point de vue politique que de celui de la publication.

De toute évidence, il est vrai que beaucoup, sinon la plupart des bibliothèques achètent des livres supplémentaires et des copies de livres. Cependant, le point essentiel ici est qu'il existe déjà des lois sur les livres qui disent que chaque livre publié doit être fourni à une bibliothèque, afin d'être à la disposition du public gratuitement.

En outre, ceci ignore le fait que l'industrie du droit d'auteur n'a pas à choisir « d'accepter » ou de « ne pas accepter » les lois. Ils gèrent une entreprise dans un environnement légal particulier ou ne le font pas, et c'est là que leurs prérogatives commencent et s'arrêtent. Sur un marché équitable et libre de fonctionnement, les entrepreneurs n'ont pas et ne devraient pas avoir leur mot à dire sur ce à quoi l'environnement juridique devrait ressembler. (Nous avons encore du chemin à faire sur ce point en remplaçant les hommes politiques stupides et dangereux qui disent oui à tout.)

Mensonge de lobbyiste : L'ayant-droit est payé quand un livre

est emprunté dans une bibliothèque.

Réalité : Il s'agit d'un mythe sur deux fronts – ce que nous appelons une « double faute » dans des sports populaires tels que Counter-Strike.

Il est vrai que, sous certaines conditions et dans plusieurs pays, une contribution est envoyée à quelqu'un lorsqu'un livre est emprunté dans une bibliothèque. Cependant, ce quelqu'un qui reçoit l'argent n'est pas l'ayant-droit, et ce n'est pas une compensation pour une vente perdue. Dans la plupart des pays européens, il s'agit d'une subvention de la culture gouvernementale ayant pour but d'augmenter la disponibilité de la culture dans la langue locale. Par conséquent, et ce contexte est particulièrement important, cette rétribution n'a rien à voir avec les droits exclusifs du monopole du copyright. Il s'agit d'une subvention gouvernementale unilatérale pour la culture qui est basée sur les statistiques des bibliothèques.

Si un livre en suédois est emprunté dans une bibliothèque suédoise, alors la personne qui l'a rendu disponible en suédois reçoit une faible compensation, à condition qu'il atteigne un seuil minimum et ne dépasse pas un seuil maximum. Parfois, il arrive que ce soit un auteur qui rédige directement en suédois, mais il est plus courant que ce soit quelqu'un qui ait traduit un livre en suédois. D'autres pays ont des arrangements similaires.

À savoir : Quand quelqu'un emprunte la traduction suédoise d'Harry Potter dans une bibliothèque suédoise, J.K Rowling, l'ayant-droit, ne reçoit pas un penny pour ça. Dans tous les cas, ce mythe est faux.

Mensonge de lobbyiste : Une bibliothèque peut prêter un livre à une seule personne à la fois, donc cette limite doit être artificiellement imposée à l'âge numérique.

Réalité : Il s'agissait d'une limitation physique, non pas une

limitation conceptuelle. Si une bibliothèque pouvait prêter ses livres à plusieurs personnes, elle l'aurait fait volontiers depuis longtemps. Prétendre que cette limitation physique indésirable devrait constituer une base pour limiter la législation dans un nouvel environnement où cette limitation n'existe pas est pire qu'une erreur logique ; cela n'a de sens à aucun niveau.

Le but de la bibliothèque publique n'est pas et n'a jamais été de « prêter des livres », comme il est affirmé dans ce mythe. Il a été et est, de « donner accès à la connaissance et à la culture au plus grand nombre et à moindre frais ». Ce qui est possible pour un bien plus grand nombre de personnes avec le partage en ligne et il est normal que nous profitions de ce potentiel fantastique.

Le partage en ligne de la culture et de la connaissance constitue la plus formidable bibliothèque publique jamais inventée. Et la possibilité pour toute l'humanité de prendre part à toute culture et connaissance 24h sur 24 et 7 jours sur 7 est sans doute une des plus grandes avancées de la civilisation de ce siècle. Toutes les technologies ont déjà été inventées, tous les outils ont déjà été déployés, la possibilité de les utiliser a déjà été répandue à toute l'humanité : personne n'a besoin de dépenser un centime pour que cela arrive. Tout ce dont nous avons besoin de faire est de nous débarrasser de l'interdiction stupide de pouvoir effectivement l'utiliser.

Ce que nous devons faire est de remplacer les politiciens béni-oui-oui qui se laissent manipuler par une industrie obsolète mais lucrative afin de faire ce grand saut de civilisation. Souvent, la simple mesure visant à remplacer ces politiciens est suffisante pour que cette mauvaise politique change en un clin d'œil.

Crédit photo : Brewbooks (Creative Commons By-SA)

11 février 2014 « The Day We Fight Back » #Mobilisation #AaronSwarz #SOPA #NSA

En l'honneur d'Aaron Swartz et de la disparition de SOPA, une grande journée d'action est prévue le 11 février prochain contre la surveillance généralisée. Y participent déjà des organisations comme Mozilla, l'EFF, Reddit ou BoingBoing.



The Day We Fight Back

The Day We Fight Back (press release)

*The Day We Fight Back – Janvier 2014 – Communiqué
(Traduction : audionuma, baba, Asta, toufalk, KoS, Omegax)*

À l'occasion de l'anniversaire de la disparition tragique

d'Aaron Swartz, des grands groupes d'Internet et des plateformes en ligne annoncent le jour de l'activisme contre la surveillance de la NSA

Mobilisation nommée « The Day We Fight Back » en l'honneur de Swartz et pour célébrer l'anniversaire de la disparition de SOPA

Une large coalition de groupes activistes, entreprises, et plateformes en ligne tiendront une journée mondiale de l'activisme en opposition au régime d'espionnage de masse de la NSA, le 11 février. Nommée « Le Jour De La Contre-Attaque », la journée de l'activisme a été annoncée la veille de l'anniversaire de la disparition tragique de l'activiste Aaron Swartz. La manifestation est en son honneur et en célébration de la victoire contre SOPA deux ans plus tôt, qu'il a contribué à arrêter.

Parmi les participants, on compte Access, Demand Progress, l'Electronic Frontier Foundation, Fight for the Future, Free Press, BoingBoing, Reddit, Mozilla, ThoughtWorks, et plus encore à venir. Ils rejoindront potentiellement des millions d'internautes pour persuader les législateurs de mettre fin à la surveillance de masse, non seulement des Américains, mais aussi des citoyens du monde entier.

Le 11 janvier 2013, Aaron Swartz s'est suicidé. Aaron était doté d'un esprit brillant et intuitif, qu'il mettait au service de la technologie, de l'écriture, de la recherche, de l'art, et plus encore. Ses derniers jours furent consacrés à l'activisme politique, en soutien aux libertés civiles, à la démocratie et à la justice économique.

Aaron a déclenché, puis aidé à diriger le mouvement qui viendrait finalement à bout de SOPA en janvier 2012. Cette loi aurait détruit l'Internet tel que nous le connaissons, en bloquant l'accès aux sites qui proposent du contenu généré par les utilisateurs, ceux-là même qui rendent Internet si

dynamique.

David Segal, directeur exécutif de Demand Progress, qu'il a co-fondé avec Swartz, a dit : « Aujourd'hui, la plus grande menace contre un Internet libre, et plus largement contre une société libre, est le système d'espionnage de masse de la NSA. Si Aaron était encore en vie, il serait sur le front, pour combattre des pratiques qui minent notre capacité à entreprendre tous ensemble, comme des êtres humains réellement libres. »

Selon Roy Singham, président de la compagnie de technologies globales ThoughtWorks, où Aaron a travaillé jusqu'à sa mort : « Aaron nous a montré qu'être technologue au 21e siècle signifiait prendre des mesures pour empêcher la technologie d'être retournée contre l'intérêt public. Le moment est venu pour la tribu mondiale des technologues de se lever d'un seul élan et de faire échouer la surveillance de masse. »

Selon Josh Levy, de Free Press : « Depuis les premières révélations l'été dernier, des centaines de milliers d'internautes se sont réunis en ligne et hors ligne pour protester contre le programme de surveillance de la NSA, contraire à la Constitution. Ces programmes attaquent notre droit fondamental à nous connecter et à communiquer de façon privée, et frappe au cœur des fondations de la démocratie elle-même. Seul un large mouvement d'activistes, d'organisations et d'entreprises, peut convaincre Washington de restaurer ces droits. »

Brett Solomon, directeur exécutif chez Access, ajoute : « Aaron pensait en termes de systèmes. Il savait qu'un Internet libre et ouvert est un prérequis vital pour préserver la liberté et l'ouverture des sociétés. Son esprit vit encore à travers notre conviction que là où des menaces pèsent sur cette liberté, nous nous lèverons pour les combattre. Le 11 février, nous nous battons contre la surveillance de masse. »

Le jour J, le collectif et les activistes qu'ils représentent téléphoneront et enverront des mails aux députés. Les propriétaires de sites web mettront en place des bannières pour encourager leurs visiteurs à combattre la surveillance et les employés d'entreprises technologiques demanderont que leur organisation fasse de même. Il sera demandé aux usagers d'Internet de créer des "mèmes" et de changer leurs avatars sur les médias sociaux pour refléter leur demande.

Les sites web et les usagers d'Internet qui veulent prendre part peuvent visiter TheDayWeFightBack.org pour s'inscrire et ainsi recevoir par mail les dernières nouvelles et indiquer que leur site participe à l'évènement. Des nouvelles seront régulièrement postées sur le site entre maintenant et le 11 février, date de la journée d'action.

QUI : Access, Demand Progress, Electronic Frontier Foundation, Fight for the Future, Free Press, The Other 98%, BoingBoing, Mozilla, Reddit, ThoughtWorks... et beaucoup d'autres à venir

QUOI : Journée d'action en opposition à la surveillance de masse, en l'honneur de Aaron Swartz et pour fêter l'anniversaire de l'abandon de SOPA

QUAND : 11 février 2014

CE QUE PEUVENT FAIRE LES UTILISATEURS D'INTERNET :

- Visiter TheDayWeFightBack.org
- S'inscrire pour indiquer à quoi l'on participera et recevoir les dernières nouvelles.
- S'inscrire pour installer des widgets à mettre sur les sites web pour encourager les visiteurs à combattre la surveillance. (Ils seront finalisés dans les jours à venir.)
- Utiliser les outils des médias sociaux disponibles sur le site pour annoncer votre participation.
- Développer des mèmes, des outils, des sites web et faire tout ce qui est possible pour participer et encourager

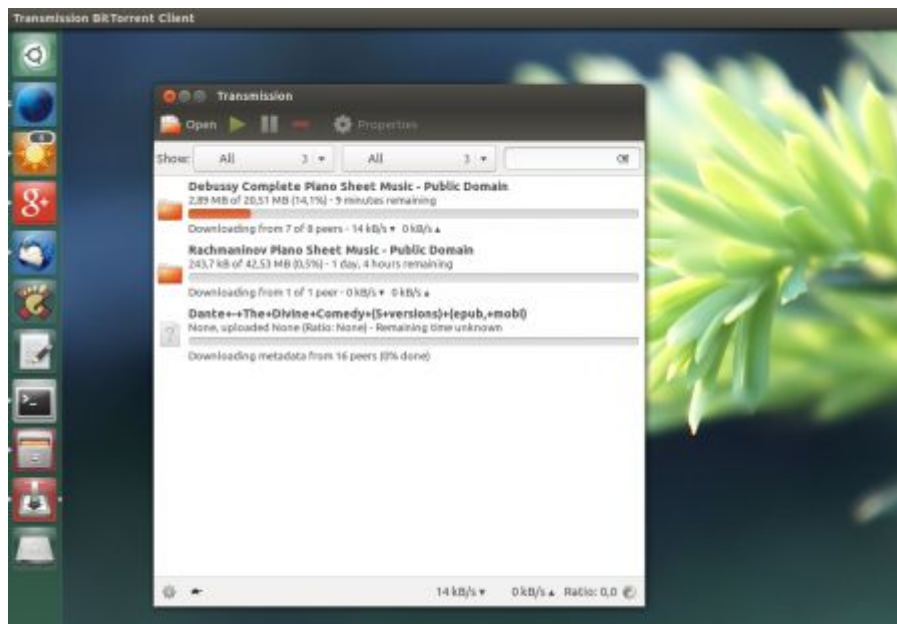
les autres à faire de même.

Demain la culture libre direct depuis Unity d'Ubuntu ? #BitTorrent

Lorsque l'on effectue une recherche dans l'interface utilisateur Unity de la distribution GNU/Linux d'Ubuntu, on nous sort des résultats internes au disque dur de notre ordinateur mais aussi par exemple des références du site Amazon, ce qui avait fait couler beaucoup d'encre à l'époque.

Et si demain nous pouvions également avoir des fichiers torrents qui, comme chacun le sait ou devrait le savoir, n'abrite pas que des films illégalement partagés mais aussi plein de ressources sous licences libres ?





Ubuntu va ajouter la recherche de torrents pour inclure la culture libre dans l'expérience utilisateur

Ubuntu Will Add Torrent Search to Embed Free Culture Into User Experience

Andy – 4 janvier 2014 – TorrentFreak

(Traduction : Garbust, Fchaix, Asta, Monsieur Tino, RyDroid + anonymes)

Il est prévu d'inclure par défaut dans Ubuntu une nouvelle fonctionnalité qui autorisera les utilisateurs (de The Pirate Bay) à faire leurs recherches BitTorrent directement depuis le bureau Unity. Le créateur de l'outil a informé TorrentFreak que bien que des efforts restent à faire, le but de l'outil – qui est soutenu par Mark Shuttleworth, le fondateur de Canonical – est d'apporter la culture libre directement dans l'expérience utilisateur d'Ubuntu.

Au début de décembre a été faite une annonce agréable pour les utilisateurs d'Ubuntu. Le développeur David Callé a révélé qu'un nouveau *scope* (plugin de recherche) pour torrents était maintenant disponible pour les distributions basées sur Debian

GNU/Linux.

Dans un premier temps, Callé était sceptique sur le fait que le *scope* soit inclus dans Ubuntu par défaut car il retournera inévitablement du contenu illégal. Il a entre autre peur que cela « génère beaucoup de FUD pour Ubuntu ». Cependant, Mark Shuttleworth, le fondateur de Canonical, a vite dissipé les craintes de Callé.

« L'outil est très utile et il est parfaitement justifié de le rendre disponible par défaut. Nous utilisons les torrents pour distribuer Ubuntu. Alors s'il vous plaît, ne vous retenez pas !? » a écrit Shuttleworth.

Nous avons rencontré David Callé pour en savoir plus sur son expérience des torrents et ce qui l'a motivé à créer l'outil.

« J'utilise les torrents pour seeder les images ISO de distributions Linux, Ubuntu bien sûr, mais aussi Linux Mint et Fedora. »

« La principale motivation derrière le *scope* pour torrents était d'apporter la culture libre dans l'expérience utilisateur en la proposant dans la barre de recherche de l'OS. Dans cet esprit, je pousse aussi pour que le *scope* Jamendo (un service avec des musiques sous Creative Commons) devienne une des sources de musique par défaut. »

David avait clairement présent à l'esprit dans ses hésitations la question de l'image d'Ubuntu. Quels écueils avait-il prévu à ce stade précoce et a-t-il changé d'avis ?

« J'ai encore des réserves : le prototype actuel utilise la base de The Pirate Bay en arrière plan et n'en est qu'à ses débuts en matière de filtrage », explique le développeur.

« Étant donné qu'Ubuntu est utilisé dans de nombreuses écoles et administrations publiques, ma condition pour le rendre disponible par défaut est d'avoir un filtrage de licence, pour

promouvoir les travaux sous licence libre et les contenus du domaine public. Les principales conditions d'un projet libre sont le temps et l'intérêt ; en voyant des gens (en particulier le fondateur d'Ubuntu) m'apporter leur aide et leur soutien, je suis devenu plus confiant quant à la réussite de cet objectif. »

Alors que le mot « filtrage » est susceptible de causer quelques troubles, David indique que tous les filtrages peuvent être retirés pour que les utilisateurs puissent, s'ils le souhaitent, bénéficier de la recherche complète proposée par BitTorrent.

« Cela peut paraître un cliché, mais le partage et la liberté sont au cœur de Linux et je ne pense pas que quelqu'un s'investisse dans Linux sans se soucier du protocole BitTorrent », explique-t-il. « Son efficacité est également la raison pour laquelle toutes les distributions Linux utilisent les torrents pour distribuer leurs images. »

Alors que le *scope* des torrents veut tenter un filtrage dans le but de promouvoir les licences libres et le contenu du domaine public, les FAI des utilisateurs de certains pays tentent eux de se débarrasser totalement de sites comme The Pirate Bay. Y aura-t-il des tentatives pour s'opposer à ce problème ?

« Le dash (*NdT : Le tableau de bord*) est une partie importante du bureau Ubuntu et c'est même l'écran d'accueil dans la version pour smartphone/tablette. C'est un meta-moteur de recherche qui agrège de nombreuses sources (à peu près 70, telles que DeviantART, SoundCloud, Amazon, etc.) et le *scope* pour torrents est prévu pour être l'une d'entre elles » explique David.

« Le prototype actuel privilégie les résultats de The Pirate Bay par rapport aux autres sites, il a été vraiment très simple d'y implémenter un filtre pour les contenus adultes.

Cela dit, cela va peut être changer et le projet veut utiliser n'importe quel service BitTorrent qu'il peut exploiter pour donner accès à la culture libre. Il sera disponible partout où ils sont ne sont pas bloqués. »

Le temps dira à quel point le *scope* est pertinent par rapport aux résultats qu'il retourne (le filtrage n'est pas encore au point d'après David), mais pour ceux qui cherchent à utiliser et promouvoir la culture libre c'est probablement quelque chose à suivre.

Le partage de la culture sur Internet n'est pas une question d'argent

Vous n'êtes que des enfants gâtés qui ne veulent pas payer, nous dit l'industrie du copyright...

Un argument que ne veut vraiment plus entendre Rick Falkvinge, en comparant la situation à l'affaire de la taxe sur le thé de Boston qui déclencha la révolte des Amériques contre la domination anglaise au XVIIIe siècle.

Imbéciles ! Cela n'a jamais été une histoire d'argent : Similitudes entre les cauchemars du monopole du copyright et l'affaire de la taxe sur le thé de Boston

It Was Never About The Money, Stupid: The Similarities Between Copyright Monopoly Madness & Boston Tea Taxes

Rick Falkvinge – 29 décembre 2013 – TorrentFreak

(Traduction : sinma, Peekmo, Sylvain, eve, emchateau, goofy, brandelune, Jeey_PPMP, KoS, Asta, benjamin, Sky + anonymes)

« Vous n'êtes que des enfants gâtés qui ne veulent pas payer », nous dit l'industrie du copyright, voyant les citoyens partager culture et connaissance par Internet. « Vous n'êtes que des enfants gâtés qui ne veulent pas payer », disaient les Anglais aux révoltés du Boston Tea Party. Les mécanismes sous-jacents sont les mêmes.

À chaque nouvelle découverte, d'anciennes raretés deviennent abondantes et de nouvelles raretés apparaissent autour des nouvelles abondances. Quand les ménages ont été électrifiés, la réfrigération des aliments est devenue chose courante, l'industrie de la glace s'est retrouvée sans marché du jour au lendemain et les électriciens ont pris le devant de la scène. Quand les lampadaires électriques arrivèrent, la profession d'allumeur de réverbères devint obsolète et encore une fois, il fallait plus d'électriciens. Quand le courrier électronique arriva, les services postaux et les postiers sont devenus largement obsolètes mais les administrateurs systèmes étaient devenus nécessaires à la place.

Quand les ordinateurs et Internet nous permettent aujourd'hui de fabriquer nos propres copies de la culture et du savoir, c'est au tour de l'industrie du copyright – qui gardait un monopole sur ce genre de duplication, maintenant la rareté de la culture et du savoir – de devenir obsolète, et en face de cette nouvelle abondance de culture et de savoir, de nouvelles raretés apparaissent. Par exemple, quand vous avez plus ou moins toute la musique du monde sur votre disque dur, il devient fatigant et laborieux de les classer pour écouter ce que vous voulez.

Quand le service de musique Pandora a été lancé, il fit exactement cela : il résolut la nouvelle rareté, la capacité à trier parmi l'abondance. Je suis le 110e abonné sur plus de 20

millions aujourd'hui (et j'ai aussi payé pour contourner la ridicule tentative de blocage de ce service aux États-Unis). Il est facile de le vérifier.

Ceci est remarquable car les pirates ne sont pas disposés à payer pour la culture et les services (de diffusion) des connaissances. Cependant, les pirates (et par les « pirates », je veux dire les 150 millions de jeunes américains, 250 millions d'européens, et environ la moitié des jeunes du reste de la population mondiale) ne sont pas disposés à payer pour des services obsolètes, telles que la duplication. Les pirates sont **les utilisateurs de la première heure** (*NdT : early adopters*).

Reprenons cela, car il s'agit de l'élément clé pour arrêter de répéter tel un perroquet la sentence inexacte du « je ne veux pas payer » à propos des personnes qui partagent joyeusement en ligne culture et savoir :

Les pirates sont des utilisateurs de la première heure, en avance sur leur temps. Si vous leur mettez quelque chose de nouveau et brillant entre les mains, ils vous jetteront de l'argent. Inversement, ils seront les premiers à identifier un marché dépassé et l'abandonneront. De plus, ils n'accepteront – jamais – les lois qui les enferment avec un service qu'ils n'ont pas demandé, surtout quand ils peuvent faire la même chose eux-mêmes pratiquement sans aucun effort, comme fabriquer leurs propres copies de films, musiques, jeux ou logiciels avec leur propre matière première et leur travail.

Évidemment, cela signifie que vous ne pouvez pas obliger moralement les pirates à payer pour la fabrication de leurs propres copies en utilisant leur propre travail et matériaux, même si la loi dit que vous avez le droit de les taxer et de leur imposer une amende pour le faire. Cela apparaît comme extrêmement lourd et répressif.

Cela s'est produit de nombreuses fois auparavant, et ces

situations ont tendance à se résoudre de la même façon. L'une des plus célèbres occurrences est celle qui a abouti à la grande manif du thé sur les quais de Boston. Ceci est advenu en dépit du fait que ces gens ne semblaient pas avoir un problème en tant que tel sur le fait de payer l'impôt sur le thé, le problème n'était pas un problème financier, ça ne l'a jamais été.

Vous pouvez dénigrer les pirates en prétendant qu'ils sont avarés, et probablement assez aisés pour payer s'ils le voulaient, comme on pouvait alors dénigrer les buveurs de thé de l'époque comme des salauds avarés qui pouvaient très bien payer la taxe sur le thé d'Angleterre. Ce faisant, vous êtes complètement à côté de la plaque, en choisissant, de manière grotesque, de déformer les éléments du débat afin d'éviter d'être déstabilisé, quitte à rester ignorant.

« Mais le Boston Tea Party concernait la taxation sans représentation » (*NdT : c'est-à-dire que les populations américaines étaient taxées par un pouvoir étranger, auquel elles n'avaient aucune part, alors que les Anglais avaient une représentation populaire au Parlement qui votait l'impôt*), diraient certains. « Le problème du monopole du copyright est différent ! »

L'est-il vraiment ?

Vraiment ?

Regardons les faits dont on dispose. Les lois sur le monopole du copyright ont été construites pour bénéficier au public, et au public seul. Dans la constitution des États-Unis, le but du monopole du copyright est clairement décrit comme « la promotion du progrès des sciences, et des arts utiles ». Rien de plus, rien de moins.

C'est important de noter cela, comme le but du monopole (« droit exclusif ») n'est pas, et n'a jamais été, d'autoriser quiconque à faire de l'argent à partir d'une activité

particulière. Son but n'a jamais été, notamment, d'autoriser quelqu'un à continuer à faire de l'argent de la manière dont il l'avait toujours fait, même lorsque la technologie a modifié le paysage et que leur offre n'ajoutait plus aucune valeur supplémentaire.

Le monopole du copyright est un équilibre, mais c'est un équilibre entre deux intérêts publics qui entrent en conflit : l'intérêt public dans la promotion des nouvelles sciences et arts, et le même intérêt public d'avoir accès à ces sciences et arts. Les industriels du copyright n'ont aucune légitimité dans cette réglementation.

C'est là que le problème commence. Car, lorsque nous regardons comment la réglementation sur le monopole du copyright a été écrite et réécrite durant les dernières décennies, elle a été entièrement adaptée aux souhaits d'une industrie obsolète d'intermédiaires, augmentant de plus en plus les peines en cas de contournement de leur impasse monopolistique. L'intérêt du public – le seul acteur légitime – n'est plus, et n'a pas été, du tout pris en compte. Dit simplement : le public n'a pas voix au chapitre.

Donc si une loi qui force les gens à payer quelque chose inutilement et involontairement n'est pas une taxe, alors qu'est-ce que c'est ?

Et si leurs intérêts ne sont pas représentés^[1] dans cette législation... euh... ?

Cet argument peut apparaître comme ésotérique et étrange à ceux qui défendent le monopole du droit d'auteur mais je garantis deux choses à ces gens : premièrement, répéter comme un perroquet : « tout ce que vous voulez c'est ne pas payer » apparaît comme tout aussi étrange et éloigné de la réalité à ces entrepreneurs qui repoussent les limites, conscients de la technologie et de la société d'aujourd'hui. Et deuxièmement, le mot d'ordre « pas de taxe sans représentation » suite au

Boston Tea Party devait sembler tout aussi étrange aux oreilles de l'élite autoproclamée de l'époque.

Je ne veux plus jamais entendre « vous ne voulez juste pas payer » de ma vie. Nous fabriquons nos propres copies de ce que nous observons directement avec notre travail et notre matériel, et nous avons tous les droits moraux, philosophiques, éthiques, économiques, et naturels de le faire. Nous rejetons le droit d'une industrie obsolète à décréter des taxes privées sur notre propre travail. Si vous voulez faire partie du futur, essayez au moins de prendre nettement plus de recul.

J'espère que le débat en 2014 sera légèrement plus élevé que depuis toutes ces années où je m'y suis impliqué (c'est-à-dire depuis 1987 environ). C'est à nous tous de forcer le débat dans le bon sens.

Notes

[1] NdT : Le terme *représenté* est en relation avec le principe de consentement à l'impôt affirmé par les Révolutions du 18e siècle).

Comment croire Microsoft qui nous annonce plus de transparence ?

Toujours et encore les conséquences des révélations de Snowden (qui a manqué de peu d'être élu « homme de l'année » par le *Time Magazine*).

Ici donc, Microsoft tente de montrer patte blanche avec Windows. Mais comme le rappelle la FSF ci-dessous : « une serrure sur votre propre maison pour laquelle vous n'avez pas la clé n'est pas un système sécurisé, c'est une prison ».



FERMEZ LES WINDOWS, OSEZ LA LIBERTE !

WINDOWS CONTROLE ET BRIDE VOTRE ORDINATEUR.

**Windows 8 est verrouillé de
l'extérieur.**



Lorsque vous utilisez Windows 8, vos libertés sont mises en danger par des logiciels privateurs qui vous spolient du contrôle de votre propre ordinateur.

**Microsoft [n']est [qu']un
[sale] voyeur.**



Windows 8 surveille ce que vous téléchargez et envoie ces informations au siège de Microsoft. Il peut également supprimer des programmes sans vous avertir.

Vous n'avez aucune vie privée.



Windows 8 a des mesures de sécurité inadéquates qui peuvent rendre vulnérables vos données personnelles.

LIBEREZ-VOUS OUVREZ LA PORTE A UN MONDE NUMERIQUE MEILLEUR.

**GNU/Linux est
un logiciel libre.**



Quand vous utilisez un système d'exploitation libre, vous pouvez compter sur les libertés, la transparence et la vie privée.

**Libérez-vous du contrôle des
grosses entreprises.**



Dites adieu aux mises à jour forcées, à l'obsolescence programmée, à toutes ces soi-disant fonctionnalités conçues pour maximiser les profits de Microsoft et non pour servir votre intérêt.

**Rejoignez la communauté des
libristes.**



Le logiciel libre est développé par une communauté de personnes dévouées qui se préoccupent de l'éthique informatique.

POUR EN SAVOIR PLUS, ET MIEUX QUITTER WINDOWS, VISITEZ : <http://upgradefromwindows8.com>.

La FSF réagit suite à l'annonce de Microsoft sur la vie privée et le chiffrement

FSF responds to Microsoft's privacy and encryption announcement

John Sullivan – 5 décembre 2013 – FSF News

(Traduction : Peekmo, Dalz, Sphinx, KoS, yannux, Asta, Penguin, Llu, Sky, Diin + anonymes)

Hier, lundi 4 décembre, Microsoft a annoncé un nouvel effort pour « protéger les données de ses clients contre l'espionnage du gouvernement ». Le directeur exécutif de la FSF a publié la déclaration suivante le mardi 5 décembre :

Microsoft a déjà fait par le passé des promesses de sécurité. Au final, ces promesses sont dénuées de sens. Un logiciel propriétaire comme Windows n'est fondamentalement pas sécurisé, non pas à cause des politiques de confidentialité de Microsoft, mais parce que son code est caché aux utilisateurs mêmes dont il est supposé protéger les intérêts. Une serrure sur votre propre maison pour laquelle vous n'avez pas la clé n'est pas un système sécurisé, c'est une prison.

Même sur des systèmes d'exploitation propriétaires comme Windows, il vaut mieux utiliser des programmes de chiffrement libres comme GNU Privacy Guard. Mais quand personne à part Microsoft ne peut voir les dessous du code, ou corriger les problèmes découverts, il est impossible d'avoir une vraie chaîne de confiance.

Si les révélations sur la NSA nous ont appris quelque chose, c'est que les journalistes, gouvernements, écoles, organisations de défense des droits, sociétés, et individus doivent utiliser un système d'exploitation dont le code peut être analysé et modifié sans l'accord de Microsoft ou de tout autre partie tierce. Si nous n'avons pas cela, les portes

dérobées et la violation des droits privés sont inévitables.

L'annonce de Microsoft promet de la « transparence » pour rassurer les gens sur le fait qu'il n'y a pas de portes dérobées dans Windows, mais ce n'est certes pas une solution. La transparence dans le monde de Windows signifie uniquement des auto-évaluations commandées par Microsoft, ou un accès accordé à des tierces parties couvrant une portion très limitée du code source.

La liberté et la sécurité, ce n'est pas juste avoir le droit de jeter un œil au code. Microsoft a démontré à plusieurs reprises que sa définition d'une « porte dérobée » ne sera jamais la même que la notre. Découvrir qu'il existe une porte dérobée grande ouverte ne vous servira à rien s'il vous est interdit de la fermer.

La solution après l'annonce de Microsoft est la même qu'avant. Comme l'ancien conseiller principal de la sécurité (des données privées) de Microsoft : changez pour un système d'exploitation libre comme GNU/Linux, et ne regardez pas en arrière.

GnuPG a 16 ans et est en campagne

GnuPG, célèbre logiciel libre de chiffrement des messages fête ses 16 ans aujourd'hui. Et dieu sait si on en a besoin aujourd'hui pour préserver sa vie privée.

Raison de plus pour relayer et soutenir leur campagne de crowdfunding sur Goteo.



16 Ans de protection de la vie privée

16 Years of protecting privacy

*Sam Tuke – 20 décembre 2013 – GnuPG Blog
(Traduction : axl, z1tor, crendipt, FF255)*

Aujourd'hui marque les 16 ans depuis la première version de GNU Privacy Guard (GnuPG). Pendant ce temps le projet est passé d'un simple hobby de hackers à un des outils les plus importants de l'anti-surveillance dans le monde. Aujourd'hui GnuPG reste un acteur important de la bataille entre surveillance intrusive et libertés citoyennes.

« Avec le temps, le logiciel libre a su se montrer un rempart efficace contre les entreprises et les gouvernements qui cherchent à nuire à la vie privée des citoyens » déclare Werner Koch, fondateur et développeur principal de GnuPG. « Bien que trouver des mécènes pour notre travail n'ait jamais été facile, avoir des outils pour la vie privée, accessibles à tous, se montre de plus en plus nécessaire. »

Certains des spécialistes mondiaux en sécurité, comme Bruce Schneier, Jacob Appelbaum et Phil Zimmerman – inventeur de PGP, utilisent maintenant GnuPG. Cet été, grâce à des lanceurs d'alerte, le monde a appris à quel point les gouvernements espionnaient les gens, et des journalistes utilisent désormais GnuPG pour chiffrer leurs courriels. Des références sur le marché des serveurs, tels que Red Hat et Debian, ont bâti leur réputation de sécurité sur des logiciels vérifiés par GnuPG.

« Le succès de la première campagne de crowdfunding de GnuPG, lors de laquelle 90% des objectifs ont été remplis en 24 heures, montre à quel point les utilisateurs sont prêts à soutenir GnuPG et ouvre de nouvelles opportunités pour le développement du projet » déclare Sam Tuke, qui gère la campagne de GnuPG. « La prochaine sortie de la version 2.1 de GnuPG et le lancement d'un nouveau site plus ergonomique vont accroître l'audience du programme et de ses versions pour Windows, Mac, Gnu/Linux et Android. »

Au fil des années GnuPG a évolué avec de nouveaux algorithmes, telle que la cryptographie à courbe elliptique, et s'est montré réactif face à de nouvelles menaces comme la récupération de clé via la surveillance acoustique. Les membres de GnuPG restent confiants sur le futur de l'application et sont prêts, avec l'aide de la communauté, à faire face à de nouvelles futures menaces sur la vie privée.

Libre Accès : quand l'UNESCO montre l'exemple

Excellente nouvelle, l'UNESCO montre l'exemple et fait elle-même ce qu'elle préconise aux autres en rendant disponibles ses propres publications sous licence Creative Commons.

Elle vient ainsi d'annoncer la création d'un portail regroupant déjà plus de 300 documents. Choix sera fait de privilégier la plus libre des licence Creative Commons, la CC By-SA, qui, on le sait, est la mieux adaptée au secteur éducatif (financé sur fonds publics).

3 exemples au hasard : S'adapter au changement climatique et éduquer pour le développement durable, Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial et Un référentiel TIC de compétences pour les enseignants.



L'UNESCO lance son dépôt Open Access sous licence Creative Commons

UNESCO launches Open Access Repository under Creative Commons

*Cable Green – 18 décembre 2013 – Creative Commons Blog
(Traduction : Aurélien Pierre)*

L'UNESCO a annoncé l'ouverture d'un nouveau dépôt Open Access (NdT : Open Access ou Libre Accès) rendant disponibles plus de 300 rapports numériques, livres et articles, sous licences Creative Commons IGO (Intergovernmental Organizations).

D'après le communiqué de presse de l'UNESCO :

Actuellement, le dépôt contient des travaux dans 12 langues, incluant des rapports majeurs de l'UNESCO et des publications

de recherches. De même que les 300 publications en accès libre déjà présents, l'UNESCO va proposer en ligne des centaines d'autres titres et rapports importants. Couvrant un large spectre de sujets en provenance de toutes les régions du monde, ces connaissances peuvent à présent être partagées au grand public, aux professionnels, aux chercheurs, aux étudiants et aux responsables politiques... sous une licence libre.

L'UNESCO va continuer à élargir sa bibliothèque de ressources libres avec certaines anciennes publications et avec tous les nouveaux travaux suivant l'adoption de sa politique Open Access, en avril 2013. Depuis le 31 juillet 2013, toutes les nouvelles publications de l'UNESCO sont libérées avec l'une des licences CC IGO et seront envoyées sur le dépôt Open Access. La majorité des ressources de l'UNESCO seront libérées sous licence CC By-SA (Paternité – Partage à l'identique).

Mention spéciale également à l'UNESCO pour avoir implémenté la plupart des recommandations dans sa Déclaration des Ressources Éducatives Libres, en 2012 à Paris :

d. Promouvoir la compréhension et l'utilisation de dispositifs d'octroi de licences ouvertes.

g. Encourager le développement et l'adaptation des REL dans une grande diversité de langues et de contextes culturels.

i. Faciliter la recherche, la récupération et le partage des REL.

j. Encourager l'octroi de licences ouvertes pour les matériels éducatifs produits sur fonds publics.

En ouvrant ses publications sous licence libre, l'UNESCO ne rend pas seulement accessibles et gratuites les connaissances qu'elle créé, mais elle plus importante encore elle donne ainsi l'exemple et montre la voie à suivre pour ses 195 nations membres (et 9 membres associés), dans les débats politiques actuels pour le partage sous licences libres des

ressources financées sur fonds publics. Le message est clair : c'est une bonne idée que d'adopter des politiques d'ouverture des contenus qui augmentent l'accès et réduisent les coûts des ressources éducatives, scientifiques et culturelles.

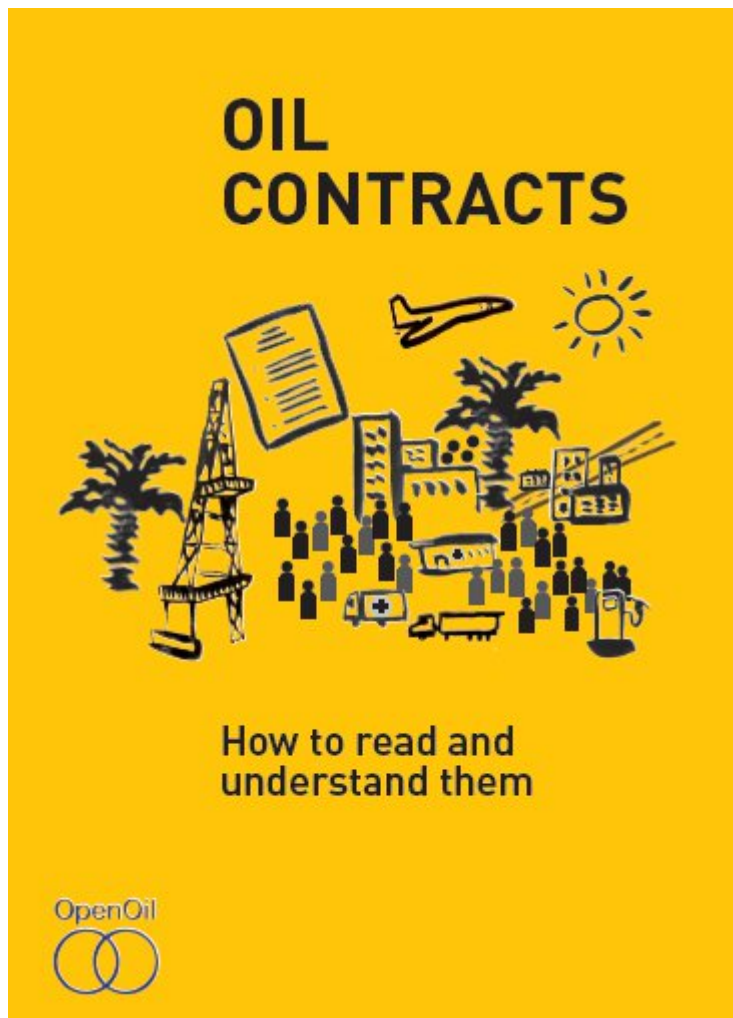
Félicitations UNESCO !

Un livre libre pour mieux comprendre les contrats pétroliers

Il y a un peu moins d'un an était rédigé collaborativement, lors d'un booksprint le livre **Oil Contracts – How to read and understand them** à l'initiative d'Open Oil.

En forçant un peu le trait on pourrait dire qu'il a pour objectif d'aider les autochtones à ne pas se faire arnaquer par les compagnies pétrolières (et leurs gouvernements), ce qui a pu se produire par le passé.

Ce livre est accessible à tous sous licence libre CC By-SA et est en cours de traduction en plusieurs langues dont le français.



Voici un livre qui n'existait pas il y a une semaine : « Comment comprendre un contrat pétrolier »

Here is to a book that did not exist a week ago – “How to understand an oil contract”

*Mirko Boehm – Novembre 2012 – Creative-Destruction.me
(Traduction : Mogmi, Sphinx, mokas01 + anonymes)*

Cette semaine, le projet « Open Oil » (NdT : *Open Pétrole*) a réalisé un véritable exploit : le « booksprint » des contrats pétroliers.

Johnny West, Zara Rahman et ceux qui les soutiennent ont réuni des experts de contrats pétroliers du monde entier à Schloss Neuhausen pour parvenir à quelque chose qui n'a jamais été

fait auparavant : créer un livre qui explique comment comprendre un contrat pétrolier. Non seulement un tel livre n'existait pas, mais ils ont aussi publié ce livre sous licence Creative Commons CC By-SA. Et comme cela ne représentait pas un défi suffisant, ils ont fait tout ça en une semaine.

Les contrats pétroliers déterminent les parts respectives de revenus liés au pétrole attribuées aux compagnies pétrolières, au pays qui possède le pétrole et aux autres parties. Un extrait du livre explique ce fonctionnement :

« Ce sont les contrats sur le pétrole qui expriment la façon dont l'argent est partagé et qui expliquent qui en tirera des bénéfices. Dans ces mêmes contrats, on déterminera qui devra gérer les opérations, comment sera géré l'environnement, le développement économique local, et les droits des communautés. Le cours des actions ExxonMobil, la responsabilité de l'affaire Deepwater Horizon, la faculté de l'Ouganda à stopper ses importations pétrolières, le coût nécessaire au chauffage ou à l'éclairage de millions de foyers... Toutes ces questions dépendent directement des clauses de ces contrats, signés entre les gouvernements du monde et les compagnies pétrolières. Pendant plus de 150 ans de production pétrolière, ces contrats sont restés dans l'ombre, maintenus dans un secret touchant chaque facette de l'industrie. Ils ne sont pas rendus publics, soit parce que les gouvernements invoquent la sécurité nationale, soit parce que les entreprises veulent défendre un atout stratégique. »



Les personnes ayant déjà participé à un hackathon Open Source remarqueront que le bureau sur la photo ressemble assez à un des leurs. Un « booksprint » applique les outils et techniques de l'Open Source au monde de la rédaction de livres. Réunir les personnes adéquates, les placer dans un environnement limitant les distractions, et leur permettre de se concentrer sur la production de quelque chose qui les passionne. Comme pour les logiciels, les résultats sont impressionnants. Les outils d'édition collaborative sont utilisés pour coordonner les auteurs, les éditeurs et les illustrateurs, de la même façon que le contrôle de versions. Il est également intéressant de noter que parmi les experts ayant participé, tous l'ont fait sur une base de volontariat ou comme une part de leur métier.

Le livre « Comment comprendre un contrat pétrolier » est une bonne lecture même pour les personnes qui ne s'intéressent que de loin à la politique du pétrole. La manière dont le livre a été créé est un bon exemple de la méthode Open Source adoptée par d'autres secteurs moins liés à la technologie. Et si le livre contribue à rendre les contrats pétroliers plus compréhensibles et plus comparables, le monde en sera devenu un peu meilleur.